QUE VAUT DJIBOUTI ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Mais aussitôt, la presse fasciste dénonça l'insuffisance des moyens de transport aggravée par l'incapacité foncière de toute administration française à diriger une entreprise d'envergure. N'était-il pas logique de passer la main aux conquérants, légitimes héritiers du Négus, dont les capacités techniques et administratives avaient fait merveille, disait-on, dans l'équipement de Massaouah. On oubliait l'embouteillage du port érythréen pendant la campagne d'Ethiopie pour dauber sur les installations archaïques de Djibouti, sa pénurie d'outillage. Porte de l'Abyssinie ouverte sur la mer Rouge, économiquement lié à la prospérité du nouvel empire, Djibouti ne pouvait rester inférieur aux conceptions grandioses qu'on se faisait de la colonisation éthiopienne.

Quand il s'agit de collaboration économique, les Français écoutent volontiers les suggestions d'autrui. L'an dernier, la Compagnie du chemin de fer fit savoir qu'elle avait acheté du matériel nouveau, pour répondre aux exigences d'un trafic en accroissement. En deux ans, elle a dépensé 75 millions de francs et se trouve en mesure de transporter 800 tonnes de marchandises par jour. Cependant, le trafic, bien loin de se développer davantage, s'est réduit dans des proportions impressionnantes. D'une part, l'élan de la colonisation italienne a dû être ralenti par suite des grandes difficultés que rencontrent la pacification et la mise en valeur de cet immense pays. Mais, d'autre part, les Italiens s'évertuent à se passer le plus possible de la voie ferrée, bien que le transport par route soit extrêmement onéreux. Il n'en reste pas moins que, du côté français, tout l'effort a été accompli en vue de perfectionner cet efficace moyen de pénétration qu'est un chemin de fer dont la conception fait honneur aux pionniers de la côte des Somalis, et dont la réalisation prouve l'audace technique de ses constructeurs.

Au surplus, voici que de Djibouti, nous avons une autre nouvelle : pour la première fois, un navire vient d'accoster à quai, un bateau-pétrolier portant 12.000 tonnes de mazout. Cela signifie que des aménagements considérables ont été effectués comprenant la construction de môles pour navires de fort tonnage. Toute une installation de pompage et de citernes à pétrole fonctionne désormais. Qui ne comprend l'intérêt de ces améliorations quand on considère que Djibouti est le principal point d'arrêt sur la voie maritime d'empire qui conduit à l'Indochine.

Que vaut Djibouti ? En feuilletant les lettres du génial précurseur que fut Rochet d'Héricourt, on trouverait une réponse qui semblait prévoir l'extension de nos colonies sur l'Extrême-Orient. C'est en juin 1839, que ce savant explorateur débarqua dans la baie désolée de Tadjourah, d'où il s'engagea dans une expédition hasardeuse au pays de Choâ, antique royaume d'Ethiopie. C'est en 1843, qu'au nom de la France, il put signer avec le monarque abyssin un traité d'amitié et de commerce qui consacrait nos droits. Quinze ans après, l'héroïque pionnier, Albert Lambert, obtenait le territoire d'Obock, par des transactions avec le sultan de Tadjourah. Albert Lambert fut assassiné, mais son sacrifice ne devait pas rester vain. Sur la côte des Somalis, le pavillon français était solidement planté. En 1890, Djibouti héritait du rôle d'Obock.

Né sur un littoral stérile, sans un arbre, sans rien qui pût retenir et attacher, Djibouti a grandi du même rythme qui marquait la croissance de notre empire colonial. Torride, inhabitable, la contrée s'est « humanisée » au fur et à mesure que s'affirmait notre œuvre colonisatrice en Afrique et en Asie. Avec ses eaux de source captées, son jardin, qui est une véritable gageure, ses plateaux de l'arrière-pays où l'on a créé une station d'été : avec ses bâtiments modernes, ses installations électriques et ses bassins où l'on peut effectuer, chaque jour, le déchargement de 5.000 tonnes, Djibouti représente un demi-siècle d'efforts pour se maintenir et se développer pour remplir hautement son rôle de base de ravitaillement d'escale marchande et de sentinelle sur la plus grande route impériale de la France.

G. C.

La première femme chargée d'affaires en France...

(Ph. N Y T.)

LA DOCTORESSE FLORA DIAZ PARRADO, *qui remplace actuellement, à la Légation Cubaine de Paris, le ministre* JUAN ANTIGA, *rappelé dans son pays au chevet de sa mère.*

Après l'incident de Munkacs

UNE ZONE NEUTRE

provisoire entre les territoires hongrois et tchécoslovaque

C'est à cette situation, résultant d'une nouvelle ligne de démarcation qu'aboutit l'accord des experts des deux pays siégeant à Munich en commission mixte d'enquête

(Ph. Safra.)

M. OSUSHY
ministre de Tchéco-slovaquie

Budapest, 9 juin. — Les experts hongrois et tchécoslovaques, qui siègent à Munkacs en commission mixte d'enquête sur les récents incidents de frontière, sont tombés d'accord sur le tracé d'une nouvelle ligne de démarcation. Cette ligne s'étendra au delà des collines qui dominent Munkacs et Ungvar. Elle laisserait subsister provisoirement une zone neutre entre les territoires hongrois et tchécoslovaque.

D'autre part, conformément à la proposition du gouvernement hongrois, les Tchèques évacueront les environs immédiats de Munkacs. Les prisonniers seront échangés.

Enfin, par son chargé d'affaires à Prague, le gouvernement hongrois, qui dit posséder, à la suite de la saisie de documents dans la voiture blindée tchécoslovaque, des preuves irréfutables sur le caractère agressif de l'incursion étrangère dans les faubourgs de Munkacs et d'Ungvar, demande réparation pour les pertes subies et l'assurance que de tels incidents ne se renouvelleront pas.

Aucun mouvement militaire en Tchécoslovaquie

Prague, 9 janvier. — Un communiqué officiel déclare que les bruits répandus ces jours-ci à Prague et en province et selon lesquels le gouvernement tchécoslovaque aurait appelé des réservistes sous les drapeaux et aurait concentré des troupes à la frontière hongroise et à la frontière polonaise sont mensongers et dénués de tout fondement.

Un immense cortège a accompagné les corps des victimes au cimetière de Munkacs

Dimanche après-midi, ont eu lieu, à Munkacs, les obsèques solennelles des victimes de l'incident de frontière du 8 janvier. Un immense cortège a accompagné les cercueils au cimetière.

Dans la foule se trouvait, au milieu de ses dix enfants, un paysan ruthène dont la femme a été tuée par une balle, au cours de l'incident.

M. Georges Bonnet reçoit le ministre de Prague

Paris, 9 janvier. — M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a reçu M. Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris, qui l'a entretenu des récents incidents de Munkacs.

AVANT LES ENTRETIENS DE ROME

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le voyage du président Daladier en Tunisie a été une éclatante démonstration de l'unanimité de sentiments unissant les 108.000 Français aux deux millions et demi d'Arabes qui, avec les 94.000 Italiens peuplent le territoire de la régence.

Notre gouvernement s'en tient aux accords de Rome pour toute discussion

La France s'en tient à la signature donnée. Le gouvernement français a constamment manifesté son désir d'entretenir des relations cordiales avec le gouvernement italien. C'est dans cet esprit qu'il consentit, en 1935, d'importantes concessions. Les accords de Rome devaient être complétés par de nouvelles conventions. Le gouvernement français reste disposé à négocier avec le gouvernement italien sur la base des accords de Rome, lorsque les autorités fascistes voudront rétablir des relations normales avec la France et reprendre les conversations entamées au début de l'année par notre chargé d'affaires à Rome, M. Blondel.

La thèse du gouvernement français est entièrement partagée par le gouvernement britannique. La courte entrevue que les ministres anglais auront aujourd'hui à Paris avec leurs collègues français, entre leur arrivée de Londres et leur départ pour Rome, permettra à la communauté de vues des deux gouvernements de se manifester avec éclat et d'affirmer l'étroite entente franco-britannique.

Les ministres britanniques iraient saluer le Pape et le Roi

Londres, 9 juin. — M. Neville Chamberlain et lord Halifax, qui quittent aujourd'hui Londres pour Rome, via Paris, seront accompagnés par sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire permanent au Foreign Office ; par M. Maurice Ingram, directeur des Affaires du Sud au Foreign Office, par M. O'Cleverly, premier secrétaire particulier de M. Chamberlain ; par lord Dunglass, secrétaire parlementaire particulier du premier ministre ; par M. Oliver Harvey, premier secrétaire particulier de lord Halifax, et par M. Charles Peake, du bureau de presse du Foreign Office.

M. Chamberlain ne verrait pas seulement M. Mussolini : Il aurait une entrevue avec le roi d'Italie et avec le Pape.

Les nouvelles tendancieuses annonçant que le Premier ministre avait l'intention de « marchander » la question des volontaires italiens combattant en ce moment en Espagne se révèlent sans fondement.

A Londres, l'intérim au poste de premier ministre sera assuré par sir John Simon, chancelier de l'Echiquier et le cabinet ne se réunira pas avant le 18 janvier.

Quelle attitude adopteront les visiteurs à l'égard de la tension franco-italienne ? se demande l'organe du Vatican

Cité du Vatican, 9 janvier. — L'« Osservatore Romano » souligne toute l'importance de la visite, à la suite de l'entrée en vigueur des accords italo-britanniques de Pâques et des revendications italiennes à l'endroit de la France. Ce qui, de l'avis de l'organe du Vatican, suscite le plus d'intérêt, c'est moins la discussion éventuelle sur les questions italo-anglaises que l'attitude que prendront les ministres britanniques à l'égard de la tension franco-italienne.

« A la veille des conversations de Rome, écrit l'« Osservatore Romano », on peut remarquer que le point névralgique et capital de ces conversations réside non pas en la manière même des entretiens mais dans l'alternative qui s'offre aux hommes d'Etat anglais de choisir entre trois attitudes possibles, à savoir, désintéressement au sujet de la controverse franco-italienne, intervention dans cette controverse en tant que partie en cause, ou intervention en qualité de médiateur.

» De ce choix, dépendra en grande partie l'évolution de la tension méditerranéenne. En éclaircissant ces points les entretiens de Rome apporteront une contribution efficace à la clarification des rivalités politiques en Méditerranée.

Berlin fait confiance à M. Chamberlain pour ranimer les rapports franco-italiens

La presse allemande continue à critiquer le voyage de M. Daladier en Afrique du Nord et à s'efforcer de faire pression sur les dirigeants britanniques pour qu'intervienne à la suite du voyage de M. Chamberlain à Rome, une solution d'ensemble des problèmes méditerranéens conforme aux intérêts de l'axe Berlin-Rome.

Dans son éditorial la « Deutsche Allgemeine Zeitung » souligne que l'Allemagne n'a pas à cacher qu'elle renforce l'axe Berlin-Rome dans tous les domaines.

« L'Angriff » affirme que « malgré la limitation qu'on lui a imposée, M. Chamberlain s'efforcera de ranimer les rapports franco-italiens avec la ténacité dont il a fait preuve dans d'autres circonstances. »

Il s'efforce de semer la méfiance entre la France et l'Angleterre en affirmant que si la politique française veut rester aux côtés de la politique anglaise, si fortement liée à la personne de M. Chamberlain et à celle de ses ministres, la France devra parler forcément un jour des renvendications italiennes.

Le journal conclut en constatant que la question d'Espagne constitue le plus grand obstacle à un compromis franco-italien en Méditerranée.

En général, la presse estime que la visite des hommes d'Etat britanniques fournira une nouvelle occasion de poursuivre « les efforts des puissances européennes dans l'esprit de Munich, caractérisé par un jugement réaliste et par la reconnaissance des nécessités européennes et des revendications justifiées ». D'après l'avis qui prévaut à Berlin, la normalisation des relations européennes « dans le sens d'une évolution naturelle est dans l'intérêt de tous. »

Les édifices publics romains seront pavoisés

Rome, 9 janvier. — Les édifices publics de la capitale seront pavoisés pendant toute la durée du séjour à Rome des ministres britanniques.

LA SANTÉ DU PAPE

Londres, 9 juin. — Malgré l'avis de ses médecins, le Pape a fait une courte promenade en automobile. Sur le chemin du retour, il a été pris d'une légère faiblesse qui n'a été heureusement que passagère.

UN COUP DE THEATRE AU PROCES DU PERCEPTEUR INDELICAT DE GENTILLY ANDRE VECHART, DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE

De graves accusations sont portées contre un avocat

par l'instigatrice des détournements des fonds d'Etat Mme Textor, qui reproche à Me Thaon d'avoir gardé 35.000 fr. sur ces fonds et de lui avoir dicté les termes de sa déposition en conséquence. La Cour ordonne un supplément d'information

« JE FERAI JUSTICE DE TOUTES CES ACCUSATIONS », déclare Me Thaon

Paris, 9 janvier. — Devant la Cour d'assises de la Seine comparaissaient deux accusés: M. André Véchart, ancien receveur-percepteur à Gentilly, et Mme Marguerite Textor, qui lui est donnée comme complice dans ses détournements.

Les détournements reprochés au premier, pour complaire à la seconde, femme d'affaires intelligente et dangereuse, déjà quatre fois condamnée, se montent à 373.000 francs.

M. André Véchart, s'il faut l'en croire, serait la victime d'un service qu'il aurait rendu à Mme Textor.

La négociation, par Mme Textor, d'un lot important de diamants, chez un bijoutier de Porrentruy, en Suisse, l'avait amené à lui fournir un chèque de 373.000 francs à titre de caution. Ce chèque, qui ne devait pas être présenté à l'encaissement, le fut cependant. Pour en assurer le paiement, l'ancien percepteur, affolé, aurait alors pris dans sa caisse la somme nécessaire.

A l'audience, André Véchart, qui dut à sa brillante conduite pendant la guerre d'entrer dans l'administration des finances, maintient sa thèse.

Mme Textor est à son tour interrogée. Très calme et d'un ton péremptoire, elle explique qu'elle n'a jamais voulu prendre la fuite.

« J'étais coupable, déclare-t-elle, j'ai voulu restituer les deniers d'Etat que j'avais en ma possession. Je suis donc allée chez mon avocat, qui était alors Me Thaon; c'était le 17 avril 1937. Je lui ai exposé mon cas.

» — Pas du tout, me répliqua Me Thaon; vous direz au juge ce que je vais vous dire ». Et il m'a dicté ma déposition, celle que je devais faire au magistrat. Il a ajouté: « Et après, vous serez libre. »

» J'avais mis sur la table de son bureau des bijoux et de l'argent. Me Thaon protesta:

» — Vous n'allez pas restituer tout cela ! »

» J'ai protesté:

» — Je rends tout cet argent, je n'en veux plus ! »

» — Faites ce que je vous conseille, a repris Me Thaon. La police est en bas; il est trop tard. »

» Je compris alors qu'avant d'être la prisonnière de la Roquette, j'étais d'abord celle de mon avocat. »

Ces affirmations, qui constituent un véritable réquisitoire contre Me Thaon, provoquent une grande sensation de stupeur et de malaise. Le président Delegorgue adjure Mme Textor de prendre garde aux paroles qu'elle prononce.

Vous rendez-vous compte de l'accusation que vous portez ?

— Vous rendez-vous compte de l'accusation que vous portez ? s'écrie-t-il.

— L'attitude de Me Thaon fut toujours suspecte, poursuit Mme Textor de sa voix péremptoire; mon père a adressé à son sujet au bâtonnier, une réclamation. Me Thaon m'avait assurée: « Vous sortirez libre » et j'ai été arrêtée.

— Ce que vous dites-là est très grave, continue le président; nous n'avons rien pour juger. Ou bien vous allez retirer vos accusations, ou bien vous allez les développer.

— Tout ce que j'affirme, reprend Mme Textor, est corroboré par les pièces qui sont au dossier de Me Thaon, chez le bâtonnier. C'était le 17 avril; j'avais mis des bijoux et « allongé » des billets de mille sur une table. J'ai pu rendre au juge d'instruction 87.000 francs. Quand je fus arrêtée, j'avais sur moi de l'argent personnel et 13.000 francs. Me Thaon m'a dit: « Ne donnez pas tout », et il a pris 35.000 francs.

Je ne crains rien

— A-t-il pris cet argent ou le lui avez-vous donné ? insiste le président.

— Il a pris 20.000 fr. et je lui ai donné le reste, précise Mme Textor. Je reproche à Me Thaon d'avoir gardé par devers lui de l'argent de fonds d'Etat dont il savait l'origine frauduleuse. Je l'accuse, en outre, d'avoir commis un faux sur une lettre où je lui réclamais ces 35.000 francs. Il a gratté le chiffre 3, ce qui ne faisait plus que 5.000 francs. Cette lettre est entre les mains de Me Decugis, rapporteur au Conseil de l'Ordre. Je ne crains rien, je ne me dédirai jamais. j'apporterai la preuve de tous les faits.

— Voilà une grave accusation de faux et de recel qualifié que vous portez contre un avocat, conclut le président.

L'avocat général Picq se lève dans le silence général:

— Ce n'est pas sans émotion que nous voyons une robe d'avocat éclaboussée dans cette enceinte. Quoi qu'il en soit, si cette femme aux lèvres amollies par le mensonge, a dit la vérité, tant pis, non pour elle, mais pour d'autres. Il n'est plus possible de poursuivre les débats sans que la lumière soit faite sur cette affaire. Je requiers donc un supplément d'information.

Me Raymond Hubert, avocat actuel de Mme Textor, s'associe aux réquisitions de l'avocat général.

Me Charles Delaunay, défenseur de Véchart, demande que son client et Mme Textor soient mis en liberté provisoire. La Cour se retire pour délibérer. Il est 16 h. 30.

Le procès est suspendu

A 17 heures, la Cour d'assises décide que le procès sera renvoyé à une audience ultérieure. Elle ordonne qu'auparavant il sera procédé à un supplément d'instruction sur les révélations de Mme Textor concernant Me Thaon. Par contre, la Cour rejette les demandes de mise en liberté provisoire faites en faveur des accusés.

Ce que dit Me Thaon

Lorsque la Cour se retira pour délibérer, Me Thaon, qui avait été informé par ses amis, vint dans le prétoire. Il voulut parler, mais les avocats qui se trouvaient là et notamment les membres du Conseil de l'Ordre, lui conseillèrent de ne rien dire parce qu'il ne devait pas répondre au réquisitoire d'une accusée déjà condamnée.

Me Thaon, entouré de journalistes et suivi de photographes, se retira alors. Il se borna à dire aux représentants des journaux: « Je ferai justice de toutes ces accusations ».

LE MONDE DU TRAVAIL

Après la dénonciation des conventions collectives par le comité des houillères

Une réunion du Comité régional des mineurs, à Douai

A la suite de la dénonciation des conventions collectives par le Comité des houillères qui après avoir constaté une diminution dans le rendement s'était basé sur les décrets-lois de novembre pour prendre cette décision, les délégués du Comité régional des mineurs du Nord, du Pas-de-Calais et d'Anzin se sont réunis hier à Douai. Ils ont examiné les propositions des compagnies minières visant à modifier les conventions d'avril et de juin 1936 et ont mandaté la commission régionale composée des responsables de chaque bassin du Nord, du Pas-de-Calais et d'Anzin. Ils ont ensuite manifesté leur solidarité active avec les ouvriers mineurs licenciés.

La mort troublante d'une femme à Beuvrages

Mercredi dernier, François Delhaye, émailleur, et sa femme née Marie Hautcœur, âgée de 53 ans, demeurant seuls à Beuvrages, avaient reçu la visite d'un de leurs fils. Vers 17 h., la femme sortit de son habitation et l'on ne devait plus la revoir vivante.

Lundi après-midi, François Delhaye allait informer le garde de Beuvrages qu'il venait de trouver dans sa cour le corps de sa femme. Le garde avertit aussitôt le maire et la gendarmerie d'Anzin. Après les premières constatations, qui s'avérèrent troublantes, ils alertèrent le parquet de Valenciennes.

Le corps de Mme Delhaye se trouvait dans une fosse très étroite servant de dépôt des détritus. La femme était littéralement fichée en terre, les pieds en l'air. Il était quasi impossible d'admettre qu'elle eut pu tomber dans la fosse si peu large et s'y trouver dans cette position. D'autre part, on trouvait étrange que le corps n'eut été découvert que cinq jours après la disparition.

Longuement interrogé, Delhaye a déclaré qu'il ne s'était pas rendu dans son jardin depuis le départ de sa femme. Le parquet a ordonné l'autopsie du corps.

— Le siège des socialistes autrichiens à Paris a été cambriolé, dimanche en plein jour. Plusieurs meubles ont été fracturés.

Une mère de seize enfants chevalier de la Légion d'honneur

(Ph. Keystone)

On vient de décerner la croix de la Légion d'honneur à Mme ROCH, *du village de Varmonzey (Vosges).*

Mariée en 1907, Mme Roch est mère de 16 enfants et, malgré les faibles ressources du ménage, elle a réussi à élever dignement sa nombreuse famille.

Une violente collision entre camion et tramway à Boulogne

UN MORT

Lundi, vers 19 h. 40, près du quartier du Dernier Sou, un tramway de la ligne Le Portel-Boulogne Saint-Martin est entré en collision avec un camion sortant en marche arrière dun garage. Le choc fut très violent. Un des voyageurs de la passerelle avant fut serré entre des fers tordus et une grille de protection. Alors qu'on le transportait dans une pharmacie, il rendit le dernier soupir.

Il s'agit de M. Auguste Galant, 34 ans, père de trois enfants domicilié à Saint-Martin.

La situation politique en Belgique

M. SPAAK a exposé à Quaregnon le programme du futur gouvernement

La question des rapports avec l'Espagne nationaliste

Les socialistes auraient tendance à admettre l'envoi d'un agent commercial mais continueraient à s'opposer à l'envoi d'un agent diplomatique

Bruxelles, 9 janvier. — M. Spaak, premier ministre, qui continue ses conversations en vue du remaniement ministériel, a précisé dimanche à Quaregnon, le programme du gouvernement de demain:

« Le nouveau gouvernement prendra une position nette en s'opposant à toute déflation. Impossible de démontrer que nous menons une politique de déflation. Au contraire, nous menons une politique de lutte active contre la crise.

» Nous avons amélioré le champ d'application de la loi sur les congés payés, nous avons mené la lutte pour l'assurance-chômage obligatoire, cette grande victoire ouvrière de demain. Nous avons mené la lutte contre la réaction et nous n'avons pas hésité à poser la question de confiance pour des questions qui touchent aux intérêts ouvriers.

» Notre programme n'est pas le programme social idéal. Il n'y a de possibilités de réformes sociales importantes que lorsque la situation économique est florissante et la situation politique stable. »

Les réunions de commissions

M. Spaak, premier ministre, a reçu lundi après-midi, M. France Fischer, président du groupe socialiste de la Chambre.

La réunion des commissions parlementaires des affaires étrangères sera suivie, mardi, d'une réunion des gauches libérales de la Chambre et du Sénat. Celles-ci examineront la situation politique et les événements nouveaux au sujet de la politique espagnole.

La question de Burgos

La question complique toujours la situation politique. Aujourd'hui, cependant, la tendance se fait jour dans le parti socialiste pour admettre l'envoi à Burgos, d'un agent commercial. Mais l'envoi d'un agent diplomatique reste pour eux inadmissible.

Le journal socialiste de Charleroi, sous la plume d'un député, écrit:

« A l'encontre de l'envoi d'un agent commercial, qui n'implique rien, l'envoi d'un agent diplomatique est, en fait, et meme si la reconnaissance « de facto » n'apparaissait pas en clair dans les actes diplomatiques, un acheminement vers la reconnaissance. »

Dans les milieux socialistes anversois, ou M. Huysmans a eu une influence considérable, on considère l'affaire comme réglée; on ne croit plus à la démission des ministres socialistes.

C'est aussi, semble-t-il, l'avis de M. Spaak, premier ministre, qui, prenant la parole, dimanche à Quaregnon, a déclaré:

« Je crois possible l'entente entre les partis sur ce terrain. Une crise ministérielle nous mènerait à une crise politique avec la perspective d'une crise de régime qui serait une aventure extrêmement risquée pour la classe ouvrière. Les dangers qui menacent la démocratie ne sont pas disparus. L'immense majorité des Belges veut la stabilité, le travail, la paix. Si nous lui donnons le sentiment que le régime actuel est incapable de diriger le pays, alors, nous verrons le mouvement rexiste reprendre sa virulence. »

EN ESPAGNE

Les nationalistes sont maîtres de la voie ferrée de Lerida à Barcelone sur une longueur de 25 kilomètres

Lérida, 9 janvier. — Le front nationaliste en Catalogne est maintenant continu d'Asca sur l'Ebre, à Pobla de Segur, sur le Neguera. Les forces nationalistes, qui ont rompu le front catalan dans le secteur Nord, ont opéré leur jonction à la fin de l'après-midi avec les forces qui avaient crevé les fortifications gouvernementales dans le secteur Sud.

Les nationalistes ont occupé le village de Molierusa, sur la route de Lérida à Cervera. La ligne de chemin de fer de Lérida à Barcelone se trouve maintenant occupée sur une longue de 25 kilomètres.

Les gouvernementaux reconnaissent l'avance ennemie mais déclarent qu'elle est arrêtée

Barcelone, 9 janvier. — Les nouvelles reçues dans le courant de l'après-midi annoncent que les combats continuent très violents le long de la Sierra Llena, au sud de Borjac Blancas dans le secteur où s'est produite l'infiltration adverse il y a quelques jours. Les républicains regroupés et reformés contiennent l'avance ennemie.

Les combats les plus violents ont lieu au sud de Villanueva de Prades, où les nationalistes se heurtent à des fortifications très sérieuses.

Dans le secteur d'Artesa de Segré, les combats continuent au sud et à l'est d'Artesa, le long de la courbe du Segré. La résistance dans ce secteur n'a pas fléchi depuis le commencement de l'offensive. Les combats gouvernementaux cèdent le terrain pied à pied en faisant subir à l'adversaire de lourdes pertes.

Les raids de l'aviation nationaliste

Barcelone, 9 janvier. — A 17 heures, cinq trimoteurs Savoia 77 ont survolé la ville, lançant de nombreuses bombes dans la zone et sur les quartiers proches du port. On compte jusqu'à présent six morts et vingt blessés.

Une escadrille de bombardement a effectué un raid sur Tarragone. On compte un mort et cinq blessés.

On signale, en outre, que deux autres escadrilles ont bombardé la population civile de Reus. On compte un mort et trois blessés.

L'attaque des gouvernementaux en direction d'Almaden et de Penarroya

Front d'Estremadure, 9 janvier. — De l'envoyé spécial de l'Agence Havas :

Les troupes républicaines du secteur de Fuentec Vejuna ont intensifié leur pression au Nord-Est, resserrant l'étreinte autour de Penarroya. Les colonnes républicaines se déployant en éventail, ont attaqué simultanément les flancs gauche et droit et l'arrière du secteur de l'adversaire.

Les franquistes ont amené de nombreux renforts dans les secteurs de Casteuera et de Cabeza de Buey, afin de défendre avec acharnement le terrain conquis par eux en août dernier.

En direction d'Almaden, les gouvernementaux poursuivent leur attaque sur Monterrubio de la Serena.

Il y aurait 16.000 combattants italiens engagés dans l'offensive

Saragosse, 9 janvier. — L'envoyé spécial de l'Agence Havas a été exceptionnellement autorisé à publier les chiffres des effectifs italiens engagés du côté nationaliste dans l'offensive de Catalogne.

Dimanche, il y avait 16.315 combattants italiens dans l'armée du Nord, qui va des Pyrénées à la Méditerranée et comprend 352.000 hommes. Le front du Nord est long de 210 kilomètres sur lesquels le corps d'armée auquel appartiennent les troupes italiennes tient 21 kilomètres. Ce secteur forme le flanc de la poche formée sur la rive gauche du Segré, au Sud de la route de Lérida à Tarragone.

Le corps d'armée dit des légionnaires, dont les Italiens font partie, est commandé par le général italien Gambara. Il comprend quatre divisions, les flèches noires, bleues, vertes et la « Littorio ». La « Littorio » est composée exclusivement d'Italiens, les autres divisions n'en ont que 2.076 à elles trois sur un total de 42.317 hommes pour l'ensemble du corps d'armée.

Avant de quitter Barcelone, les parlementaires français parlent de la communauté d'idéal qui unit les partis démocrates français et espagnol

Barcelone, 9 janvier. — Avant de repartir pour la France, les parlementaires français qui viennent de visiter l'Espagne républicaine ont déclaré à la presse de Barcelone qu'ils avaient pu constater la communauté d'idéal qui unit les partis démocrates français et espagnol.

« Lors de leur visite au front, ils ont admiré l'héroïque résistance des soldats de la République et le haut moral de leurs chefs. Ils se sont déclarés convaincus que si les accords de Londres avaient été respectés, la paix serait déjà rétablie depuis longtemps en Espagne.

» Ils ont exprimé, d'autre part, leur émotion des privations de la population civile et des souffrances de toutes sortes qu'elle subit avec héroïsme. Ils ont fait l'éloge de la discipline et de l'ordre dont elle fait preuve sous les bombardements. Ils ont terminé en adressant à tous les Espagnols l'expression de leur fidèle amitié et en assurant que tous leurs efforts tendront à éclairer l'opinion française sur la situation de l'Espagne. »

Des personnalités catholiques américaines sont invitées à se rendre en Espagne gouvernementale

Washington, 9 juin. — M. de Los Rios, ambassadeur d'Espagne, a annoncé qu'il a invité plusieurs personnalités catholiques américaines à se rendre en Espagne républicaine, pour juger par elles-mêmes de la situation religieuse actuelle.